

## Chaumont-sur-Loire obtient son classement

Dossier de la rédaction de H2o  
June 2023

Le site "Val de Loire, perspectives du château de Chaumont-sur-Loire et Veuzain-sur-Loire", dont le territoire s'étend sur plus de 1 500 hectares entre les communes de Chaumont-sur-Loire, Mesland, Monteaux, Rilly-sur-Loire et Veuzain-sur-Loire, vient d'être classé par décret.

Haut-lieu du Val de Loire, le site de Chaumont offre une composition spectaculaire. Le château posté sur le sommet du coteau domine la Loire et surplombe le front bâti du village qui s'étire le long du fleuve. La Loire présente à cet endroit un léger ressaut qui, associé à la physionomie du coteau en belvédère, confèrent au site une position stratégique à l'origine des premières implantations. Le château et sa terrasse offrent des vues lointaines sur la Loire, vers l'amont comme vers l'aval, ainsi qu'un vaste panorama sur la plaine alluviale de la rive droite, traversée par le cours sinueux de la Cisse et bordée par le coteau d'Onzain puis de Monteaux, où les cultures et les boisements maintiennent un paysage à dominante naturelle et agricole, malgré l'urbanisation diffuse qui s'est développée le long de la route départementale riveraine.

Photo DREAL Centre Val de Loire

écologie France

À